

L'ACCES AU DIPLOME D'ETAT D'AIDE-SOIGNANT

3 FILIERES

CURSUS COMPLET

Candidats titulaires d'un titre ou diplôme homologué au minimum au niveau IV
d'un titre ou d'un diplôme du secteur sanitaire ou social homologué au minimum au niveau V...

L'admission en formation est subordonnée à la réussite aux épreuves de sélection :
une épreuve écrite d'admissibilité
une épreuve orale d'admission

CURSUS PARTIEL

Le candidat est titulaire d'un des diplômes suivants :
DEAP (auxiliaire de puériculture)
DEA (ambulancier)
DEAVS (auxiliaire de vie sociale)
AVF (titre d'assistante de vie aux familles)
DEAMP (aide médico-psychologique)
DEAES (accompagnement Educatif et Social)
Mention Complémentaire
Bac Pro ASSP ou SAPAT

Sélection sur la base d'un dossier à constituer
Si le dossier est retenu, convocation à un entretien d'admission

VAE

Constitution d'un dossier présenté au jury plénier à la DRJSCS
Si accord de recevabilité, le candidat peut opter pour le suivi et l'évaluation des Unités non validées

Inscription auprès d'un IFAS autorisé à dispenser cette formation.
Le candidat est dispensé des épreuves de sélection exigées pour l'accès à la formation initiale